

PROCURATION

Maître avocat lic.iur. Ruadi Thöni,
Maître avocat lic.iur. Oskar Gysler,
Maître avocat Dr.iur. Simon Gubler,

Schweizergasse 8, 8001 Zürich, und Vertriebszentrum Trin-Mulin, 7017 Flims

reçoit individuellement du/de la mandant/e procuration dans l'affaire

.....
.....

concernant

.....
.....

aux fins d'agir comme mandataire général avec le droit de substituer toute personne de son choix.

Le/la mandataire pourra notamment représenter le/la mandant/e et agir par toutes voies extrajudiciaires et judiciaires, devant toutes juridictions, toutes autorités, toutes administrations et tous les tribunaux arbitraux; proroger toutes compétences, conclure toutes conventions d'arbitrage, agir par toutes voies de recours; se désister de tous droits, transiger, reconnaître et retirer toutes demandes; exécuter tous jugements et toutes transactions; recevoir et remettre tous papiers-valeurs, paiements et autres objets en relation avec le litige; exercer toutes poursuites, y compris toutes requêtes de faillite; représenter le/la mandant/e et agir dans toutes matières relevant du droit successoral et du droit pénal, notamment déposer et retirer toutes plaintes pénales; faire toutes réquisitions au registre foncier et signer tous actes authentiques.

Sous réserve des dispositions contraires du droit de procédure, le décès, la déclaration d'absence, l'incapacité ou la faillite du/de la mandant/e ne mettent pas fin à la présente procuration.

Cette procuration complète le mandat confié par le/la mandant/e

au/à la mandataire Maître avocat lic.iur. Ruadi Thöni

à

Le/la mandant/e confirme avoir cédé au/à la mandataire tous dépens à concurrence de ses créances en vue de paiement.

.....,
(Lieu)

.....
(Date)

.....
Le/la mandante / Signature(s)

.....